



**Synthèse des groupes de discussion de préconsultation
Mandat de consultation publique du Projet de ville**

6 avril 2022

1. LA CONSULTATION

Dans le cadre de la consultation Réflexion 2050 portant sur le Projet de ville, qui mènera à une proposition du prochain Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a tenu une série de rencontres préparatoires.

Ces rencontres avaient pour objectif de connaître les attentes de différents groupes avant le lancement officiel de la démarche de consultation. Il s'agissait aussi d'examiner le rôle que les groupes et organisations, en tant que têtes de réseaux, seraient susceptibles de jouer dans le processus. Ceci afin de garantir non seulement l'accessibilité et le caractère inclusif du processus, mais aussi une couverture optimale et complète des enjeux soulevés par le projet.

L'OCPM s'est entretenu avec sept groupes ayant des affinités selon leur mission. Sept annexes sont également disponibles pour les personnes intéressées à obtenir plus de détails sur les enjeux soulevés :

- Patrimoine et culture - 1^{er} février 2022 (annexe 1)
- Dimensions sociales et logement - 3 février 2022 (annexe 2)
- Mobilité - 8 février 2022 (annexe 3)
- Environnement - 10 février 2022 (annexe 4)
- Affaires, tourisme, économie et internationalisation - 15 février 2022 (annexe 5)
- Institutions académiques - 17 février 2022 (annexe 6)
- Santé publique – 5 avril 2022 (annexe 7)

Le document qui suit est une synthèse de ces discussions.

2. LES ORGANISMES RENCONTRÉS

Au cours des sept rencontres de préconsultation, l'équipe de l'OCPM a rencontré les groupes suivants :

Patrimoine et culture 1^{er} février 2022

ATSA | Quand l'Art Passe à l'Action
 Conseil des arts de Montréal
 Culture Montréal
 Danse-Cité
 Fondation LatinArte
 Héritage Montréal
 Musée des Beaux-Arts de Montréal
 Musée Montréal
 Parc Jean-Drapeau

Société et logement 3 février 2022

Atelier habitation Montréal
 Bâtir son quartier
 Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ)
 Conseil des Montréalaises
 Conseil interculturel de Montréal
 Direction régionale de santé publique de Montréal
 Fédération de l'habitation coopérative du Québec (FHCQ)
 Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)
 Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Mobilité 8 février 2022

Agence de la mobilité durable
 Autorité régionale de transport
 métropolitain (ARTM)
 Bixi-Montréal
 CGD Métropolitains
 Communauto
 Laboratoire d'innovation
 urbaine de Montréal
 Société de transport de
 Montréal (STM)
 Vélo Québec

Vie économique 15 février 2022

Association des sociétés de développement commercial
 de Montréal
 Cargo M
 Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSIM)
 Corporation de développement économique communautaire
 (CDEC) Montréal-Nord
 Jeune chambre de commerce de Montréal
 Institut de développement urbain (IDU)
 Société de développement commercial (SDC) Montréal
 Centre-Ville
 PME MTL Centre-Ville
 PME MTL Grand Sud-Ouest
 PME MTL Ouest-de-l'Île
 Port de Montréal

Institutions académiques
17 février 2022

Cégep Gérald-Godin
Centre de services scolaire de Montréal
Collège Dawson
École de Technologie Supérieure (ETS)
HEC Montréal
INRS
Polytechnique Montréal
Regroupement des Cégeps de Montréal
Université de Montréal
Université McGill
Université du Québec à Montréal (UQAM)

Santé publique
5 avril 2022

CIUSSS du Nord de l'île de Montréal
CIUSSS de l'Est de l'île de Montréal
Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
Direction régionale de santé publique de
Montréal

3. L'ACCUEIL GÉNÉRAL DU PROJET DE VILLE

De manière générale, les groupes réservent un accueil plutôt favorable au Projet de ville. Il s'agit d'un document attendu et structuré. Ils saluent la somme de travail que cela représente et trouvent intéressant de combiner le Plan d'urbanisme et le Plan de transport pour un faire un Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM). Ils apprécient la dimension holistique du document.

Certains aspects ont également été soulignés en lien avec la portée du Projet de ville, ce qui pourrait amener un lecteur à se sentir étourdi, ou encore donner l'impression que les intentions sont noyées par les nombreuses ambitions et l'horizon lointain.

Les participants soulèvent également une préoccupation générale relativement au PUM : la réalisation concrète dans le temps des intentions établies. Rappelons que l'horizon de cette réflexion est l'année 2050.

De plus, l'exercice prospectif apparaît plus difficile, voire impossible pour certains domaines, vu la pandémie de la COVID-19.

4. LES THÈMES TRANSVERSAUX

Dans les groupes de discussion, des thématiques sont apparues comme étant transversales, malgré les différents domaines et champs d'expertise des participants. La section qui suit établit une restitution des discussions autour des thèmes de l'environnement, des inégalités sociales et de l'inclusion, de l'habitabilité et de la santé.

4.1 L'environnement

Les participants insistent sur le fait que tous les quartiers de Montréal n'en sont pas à la même étape de la transition écologique. Ils demandent que la vision en matière d'environnement tienne compte de la dimension sociale, car les populations vulnérables sont aussi plus fragiles face aux aléas climatiques. Malgré l'importance accordée à la carboneutralité, les premières actions visant l'atteinte de cet objectif débutent trop tardivement. Le Projet de ville est une vision de grande ampleur qui arrive à temps, mais qui manque d'ambition.

Éléments manquants dans le Projet de ville

- L'ancrage dans le territoire montréalais et la prise en compte des distinctions entre quartiers.
- La vulgarisation des concepts et de leurs implications, ex. carboneutralité.
- Une réflexion à l'échelle de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Éléments prioritaires

- Planifier la ville en fonction des changements climatiques.
- Définir un plan concret à long terme, des actions de mise en œuvre par ordre de priorité, des indicateurs de suivi, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour s'adapter.
- Sortir de l'idée de croissance, privilégier la sobriété, la convergence des forces et des ressources.
- Favoriser les changements de comportement par la coercition, l'éducation et les infrastructures appropriées.
- Prévoir un cadre de collaboration avec les gouvernements provincial et fédéral.

4.2 Les inégalités sociales et l'inclusion

Ici encore, les participants demandent de porter attention à la démographie spécifique de chaque quartier, et mettent en garde contre la « vision d'embourgeoisement » présentée dans le PUM. Intimement lié aux inégalités sociales, le logement doit, selon eux, être pensé comme l'ingrédient d'une solution globale plutôt que de manière isolée. Les déficits de mobilité doivent être combattus en rapport à la géographie et au profil des

utilisateurs. La participation de la société civile aux processus est essentielle pour instaurer des changements systémiques.

Éléments manquants dans le Projet de ville

- La prise en compte des milieux de vie hétérogènes qui composent Montréal.
- La prise en compte des inégalités de genre et l'inclusion des populations vulnérables.
- La réconciliation avec les Autochtones.
- Une référence aux inégalités structurelles, ex. les règlements, programmes, pratiques, qui créent des inégalités sociales.

Éléments prioritaires

- Mettre le citoyen au cœur des processus, et consulter les personnes aux prises avec des défis particuliers.
- Avoir recours à l'ADS+ pour toutes les questions, ex. environnement, logement, mobilité, économie, etc.
- Tenir compte des besoins des groupes communautaires.
- Anticiper des caractéristiques de la population montréalaise de 2050, ex. la proportion des minorités visibles, les réfugiés climatiques.

4.3 L'habitabilité

L'habitabilité renvoie à la possibilité économique, pour la population, d'habiter sur le territoire montréalais. C'est une thématique transversale des discussions tenues par les groupes rencontrés. Le logement apparaît comme une dimension primordiale de la ville, et la question de l'habitabilité a un impact sur toutes les autres facettes de la vie courante et de la planification, principalement sur la mobilité et la vie économique des ménages.

Éléments manquants dans le Projet de ville

- Une vision claire en matière d'accessibilité au logement.
- Des précisions sur la diversité de logements prévue.
- Une mention et une reconnaissance des inégalités structurelles qui sont à déconstruire.

Éléments prioritaires

- Quantifier les logements nécessaires tout en assurant la qualité des logements existants.
- Mettre en place des mécanismes formels, par exemple une stratégie d'acquisition à des fins de logements.

- Favoriser la rétention des résidents à Montréal, entre autres, les étudiants, les artistes et la main-d'œuvre.
- Établir des liens entre l'habitation et la mobilité, car le lieu de résidence influence, voire dicte les façons de se déplacer.

4.4 La santé publique

Les participants demandent de porter attention aux enjeux spécifiques à chaque quartier, ainsi qu'aux plans et objectifs (ex. développement durable, sécurité alimentaire) déjà en place. La vision sur plusieurs années est jugée pertinente, car elle s'inscrit dans la résilience et révèle si les organismes et la Ville sont sur la même longueur d'onde. Cependant, la fragilité du milieu de la santé, causée notamment par les diverses refontes gouvernementales, rend « téméraire » pour ce milieu de faire des projections à long terme.

Éléments manquants dans le Projet de ville

- Des mécanismes de suivi et de mise à jour du plan.
- L'ancrage dans le territoire montréalais et la prise en compte des distinctions entre quartiers.
- Des précisions concernant l'intégration au Plan d'urbanisme et de mobilité, des politiques et Programmes particuliers d'urbanisme (PPU) existants.

Éléments prioritaires

- Aborder les thématiques, tels le logement, la mobilité des aînés, l'accès aux parcs et à l'eau comme des enjeux de santé publique.
- Traiter les enjeux actuels qui freinent, voire empêchent une adaptation aux besoins de la transition écologique, ex. la vétusté des infrastructures de santé et la carence de locaux pour les organismes communautaires.

5. LES THÈMES SPÉCIFIQUES

Dans les groupes de discussion, des thèmes spécifiques ont été abordés. La section qui suit présente le portrait des discussions tenues sur les thèmes de la gouvernance, de la mobilité, de l'économie ainsi que de la culture et du patrimoine.

5.1 La gouvernance

La gouvernance et les aspects de mise en œuvre des objectifs qui seront établis dans le prochain PUM 2050 sont abordés par presque tous les groupes rencontrés. Les discussions ont révélé la crainte que le document soit « tabletté ». Pour éviter cela, les participants proposent d'associer au PUM des mécanismes de suivi flexibles et évolutifs pour en corriger la trajectoire. Ils estiment également qu'à cette étape, il faudrait mieux connaître le leadership que la Ville de Montréal entend prendre.

Éléments manquants dans le Projet de ville

- Les moyens concrets de mise en œuvre des ambitions énoncées.
- L'intégration des différents partenaires publics et privés dans la mise en œuvre du PUM.
- Les moyens d'éviter le travail en silo et de favoriser l'ouverture des canaux de communications.

Éléments prioritaires

- Rendre plus claire l'intégration de toutes les stratégies, politiques et plans actuels de la Ville de Montréal dans le prochain PUM.
- Faire de la projection à long terme, tout en restant ouvert aux opportunités qui se présenteront au fil du temps d'ici 2050.
- Prévoir des mécanismes de suivi, entre autres, des jalons à court terme pour mesurer au fur et à mesure l'atteinte de certains critères.
- Établir les intentions prioritaires du PUM.

5.2 La mobilité

La mobilité a également été un aspect traité par plusieurs des groupes. Des discussions se sont tenues autour des aspects financiers des déplacements (financements des opérations et dépenses des utilisateurs) ainsi que sur les changements de comportements à opérer afin d'atteindre les objectifs du PUM 2050. Le groupe d'affinité sur la mobilité a d'ailleurs mentionné qu'il faudrait sortir d'un modèle de croissance et de plutôt consolider les acquis existants.

Éléments manquants dans le Projet de ville

- La mobilité à l'échelle de la métropole. Il existe des pôles importants à l'extérieur du centre-ville et à l'extérieur de l'île.
- La définition et la répartition des emprises publiques entre les modes de transport.
- L'hivernalité des déplacements.

Éléments prioritaires

- Décentraliser les déplacements et ne plus les penser de façon unidirectionnelle vers et depuis le centre-ville.
- Réfléchir la mobilité à toutes les échelles, par exemple en intégrant dans la réflexion les arrondissements périphériques.
- Réfléchir de manière transversale la densité, la mobilité et la santé.
- Démotoriser les déplacements.
- Assurer l'accessibilité aux différents pôles de la ville (campus, industrie, commerces, culture).

5.3 La vie économique

Le groupe d'affinité sur les affaires, le tourisme et l'internationalisation a discuté du fait que l'économie semblait reléguée au second rang dans la proposition actuelle du Projet de ville. Des discussions ont été tenues sur le rôle de Montréal comme métropole économique, à la fois dans l'espace régional, national et international.

Éléments manquants dans le Projet de ville

- Le caractère de Montréal comme ville universitaire.
- La transformation actuelle du secteur du commerce de détail.
- L'apport des entreprises de l'économie circulaire.
- L'apport des entreprises au développement des idées pour le PUM, et pas seulement pour leur exécution.

Éléments prioritaires

- Assurer le rayonnement de Montréal sur la scène internationale, autant dans les domaines de la culture, des arts que du savoir.
- Assurer le développement d'un sentiment d'appartenance envers Montréal et, conséquemment, la rétention des étudiants et de la main-d'œuvre.

5.4 La culture et le patrimoine

La culture est le « poumon » de Montréal; pourtant, selon les participants, cette notion et celle de patrimoine sont abordées de façon superficielle dans le Projet de ville. La volonté de mener des projets dans des édifices patrimoniaux est souvent bloquée par des contraintes financières et réglementaires.

Éléments manquants dans le Projet de ville

- La Montréalité, les arts en tant que levier identitaire et économique aux niveaux local et international.
- Une vision claire en matière de culture et de patrimoine.
- L'ancrage dans les différents territoires de la ville et la prise en compte d'éléments tels que le développement de l'est et le Vieux-Montréal.
- Le 400^e anniversaire de Montréal en 2042.

Éléments prioritaires

- Répondre aux besoins immédiats des artistes, en lien à la crise vécue par le milieu durant deux ans en raison de la pandémie. Répondre à l'enjeu du logement et protéger la création grâce à des ateliers d'artistes.
- Enrichir l'offre artistique de proximité et favoriser l'art pour tous.
- Accroître le financement pour l'entretien des bâtiments à valeur patrimoniale.
- Préciser comment le PUM intégrera les plans et politiques de la Ville en matière de patrimoine, et veiller à leur application.

ANNEXE 1

RENCONTRE DE PRÉCONSULTATION - PATRIMOINE ET CULTURE

1^{er} février 2022

Présence

ATSA | Quand l'Art Passe à l'Action
Conseil des arts de Montréal
Culture Montréal
Danse-Cité
Fondation LatinArte
Héritage Montréal
Musée des Beaux-Arts de Montréal
Société des musées de Montréal
Parc Jean-Drapeau

Annie Roy
Hugo Couturier
Pierre-François Sempéré
Maud Mazon-Rothenbühler
Angela Sierra
Dinu Bumbaru
Éric Perras
Danielle Bergevin
Jonathan Cha

OCPM
OCPM
OCPM
OCPM

Akos Verboczy
Émilie-Jade Bigelow
Guy Grenier
Joseph Tchinda Kenfo

Service de l'urbanisme et de mobilité, Ville de Montréal Pauline Lambton, observatrice

Accueil et présentation de l'activité

L'animateur invite le groupe à se présenter lors d'un tour de table. Il présente le rôle de l'OCPM et le contexte de cette rencontre, ses objectifs et son déroulement.

L'objectif de ce groupe de discussion est d'entendre les attentes des différents groupes avant le lancement officiel de la démarche de consultation du Projet de ville par l'OCPM. Il s'agit aussi d'examiner le rôle que les groupes et organisations, en tant que têtes de réseaux, sont susceptibles de jouer dans le processus afin de garantir non seulement l'accessibilité et l'inclusion du processus, mais aussi une couverture optimale et complète des enjeux soulevés par le projet.

La rencontre est orientée selon la thématique : patrimoine et culture.

Discussion générale

Projet de ville : observations générales et appréciation

- C'est un document attendu.
- Il semble pertinent de jumeler les questions mobilité et le Plan d'urbanisme.
- Salue la somme de travail, la présence des notions d'écologie et d'équité qui sont très présentes dans le Projet de ville. On n'aurait pas eu un glossaire comme cela il y a quelques années. Toutefois le lecteur reste avec le sentiment d'être étourdi; on déplore le côté désincarné d'une cible lointaine, le manque d'ancrage dans les territoires et certains oublis majeurs comme le développement de l'est ou encore du Vieux-Montréal.

Projet de ville : corrections et ajouts

- Patrimoine et culture restent en surface dans le document, la réflexion ne semble pas assez approfondie.
- On ne trouve pas de réelles visions en matière de culture et de patrimoine dans le Projet de ville, alors que dans la dimension humaine, ces domaines sont des leviers pour créer des ancrages, un sentiment d'appartenance et augmenter la qualité de vie.
- Il faudrait mieux connaître le leadership que veut prendre la ville.
- C'est bien de penser l'urbanisme et la mobilité, mais il faudrait aller encore plus loin en intégrant toutes les dimensions culturelles, le domaine privé et le domaine communautaire. L'exercice de projection est fascinant et essentiel, même si périlleux. Par contre, l'absence de la culture et des arts dans un document de projet est un problème. Ce sont des enjeux de taille qui devraient être nommés au même titre que les autres.
- Le projet en patrimoine et en culture devrait favoriser son appropriation par les communautés, qui participeraient pleinement à son développement.
- Éléments de vision d'avenir qui sont dans le Projet de ville : manque d'ancrage dans la réalité de Montréal.

Identité et culture

- Il manque dans le Projet de ville la notion de Montréalité. Les arts peuvent enrichir l'expérience montréalaise. Ça fait partie du quotidien de tout le monde. Le Projet de ville manque de considération à cet égard. Il faudrait un énoncé de base pour reconnaître ce poumon de Montréal qui propulse la ville sur la scène internationale, car c'est un levier identitaire et économique.
- Il faut aussi reconnaître que les réalités montréalaises sont multiples. La vie dans tous les quartiers, la culture, les arts, c'est différent dans chaque territoire. L'hétérogénéité de la culture, c'est un apport incontournable, autant dans le passé, le présent que le futur.

- La Montréalité, c'est aussi une concentration d'artistes unique au Canada. Il faut qu'ils puissent se loger grâce à des mécanismes formels qui permettent leur rétention sur le territoire.
- Le Projet de ville est un document de bonnes pratiques. Dans le PUM, il faut faire ressortir les identités dans la transformation de la ville, car Montréal est une mosaïque.
- De l'art pour tous. Volonté d'inclusion dans les actions.
- Installer des œuvres pérennes dans l'espace public. Donner la chance. Donner une voix. La notion d'art public au-delà des murales est essentielle.
- Vivre ensemble : en dehors de la diversité, il y a aussi le fait de vivre ensemble avec le reste de la ville; il faut faire un projet de décentralisation et aller au-delà du Quartier des spectacles pour voir les autres secteurs culturels de la ville.
- Valoriser et être fiers de ce qu'on a déjà. Faire valoir les initiatives existantes. Créer des ponts, laisser de la place dans les médias aux plus petites initiatives. Sortir d'une vision trop étroite et laisser les projets se déployer.
- Rehausser l'offre artistique de proximité pour enrichir la Montréalité : positionner la ville à l'international et définir des lieux où la création est protégée (ateliers d'artistes).

Planification territoriale à long terme

- Le milieu artistique est en crise depuis 2 ans. Il faut penser davantage à court terme pour les aider. Les besoins immédiats sont importants. On ne peut pas faire abstraction de la crise actuelle en essayant de se projeter dans le futur.
- Bien que le Projet de ville soit un document préliminaire, il faudrait mieux asseoir la vision. Asseoir plus clairement comment le PUM va intégrer tous les autres plans et politiques de la Ville de Montréal adoptés dans les dernières années. Comment s'assurer ensuite sur le terrain qu'ils soient tous appliqués.
- Planifier et faire un projet, ce n'est pas la même chose. Avec le Projet de ville, c'est une vision de projet, mais la vision à long terme est souvent perçue comme étant un luxe. Il sera important d'amener la population dans un rêve, mais dans quelque chose de réaliste aussi.
- Se projeter aussi loin est une bonne idée pour avoir une grande vision. Le piège réside peut-être dans l'incapacité de réagir à des opportunités ou à des projets qui se présentent au fur et à mesure. La cohérence à long terme est nécessaire.
- C'est long comme échéance 2050, mais en même temps, c'est maîtrisable et raisonnable.
- Le PUM devrait parler plus d'échelle et de temporalité. Mieux comprendre ce qui nous touche localement et à court terme et ce qui implique des stratégies qui porteront des fruits à long terme. L'un ne contraint pas l'autre; ils devraient être simultanés.

Suivi et mise en œuvre du PUM

- Il faudrait mettre en place des mécanismes de suivi et prévoir des obligations. La mise en œuvre pourrait s'incarner dans un « conseil des sages », un mécanisme qui peut s'exprimer et non une série de commissions qui accordent des dérogations.
- Il faut se poser la question : comment s'assurer que tous les projets atteignent un niveau d'excellence dans le processus et dans la finalité?
- Éviter que le PUM ne devienne qu'un document et qu'il soit tabletté.
- La Ville devrait se doter d'une immense stratégie d'acquisition de terrains pour réaliser les objectifs et pour livrer la vision. Stabiliser le sol, ne pas se laisser mener par la spéculation foncière. Se donner des outils pour reprendre le sol de Montréal. Entendre ici dans la consultation (Entremise, chaire Ivanhoé-Cambridge).

Espaces verts

- Présence du fleuve dans la vision de la Ville, et de l'eau en général. Comment mieux intégrer le fleuve au projet de société qu'est le PUM. Ce n'est pas une utopie. Liens nature et culture/nature et patrimoine.
- Grand parc de l'Ouest et parc de l'Est : devraient avoir un chapitre à eux seuls. Ce sont des morceaux gigantesques du territoire. On crée un nouveau territoire, une nouvelle forme paysagère et une nouvelle forme de gouvernance. Il faut s'y pencher très sérieusement.

Dimensions sociales et logement

- La transversalité des enjeux est essentielle. Ce qui est primordial, c'est de pouvoir se loger.
- Montréal devrait se démarquer en régulant la spéculation foncière, car plus il y a d'exode urbain, plus il y a d'étalement urbain. De plus, cela a des impacts sur tous les autres problèmes de société : le temps qu'on passe en famille, le temps de bénévolat, le temps pour se promener, admirer, et le temps pour s'impliquer dans sa communauté.
- Le logement ne devrait pas être un bien d'investissement à haut rendement. Quand on veut parler de tous les autres sujets, on devrait parler du logement d'abord. Bref, de grands projets d'urbanisme doivent s'insérer dans les communautés.
- Il faut le dire haut et fort, la vie culturelle est intimement liée à la question du logement. La présence d'artistes dans un quartier stimule l'embourgeoisement qui, à son tour, fragilise leur présence dans ce quartier. Des mécanismes devraient permettre aux artistes de s'y maintenir.
- Maintenir le coût de la vie au plus bas. Niveau de vie acceptable. Avoir un budget pour des loisirs, aller voir des spectacles, etc.

Mobilité

- Décentralisation. Vase communicant entre le nord, le sud, l'est et l'ouest.
- Accessibilité culturelle. Penser les réseaux pour attirer les gens dans les lieux culturels. Encourager les gens à transiter d'un quartier à l'autre.

Enjeux pour la consultation à venir

- Il y a un enjeu de sérieux dans la démarche. Le premier plan date de 1992, et le second, de 2004. On est près de 20 ans plus tard. Il sera important de communiquer la démarche de façon convaincante.
- 2050 est peut-être abstrait. Il y aura le 400^e anniversaire de Montréal avant cette date, en 2042.
- La Ville devrait rendre disponibles tous ses documents de planification et politiques actuels lors de la consultation.
- Consulter les personnes ayant un handicap (de tout genre). Leur spécificité fait évoluer le système actuel.
- Il pourrait être difficile de garder les gens pendant deux ans. Ils pourraient se dire « on a déjà participé ».
- Encourager le milieu culturel à participer à nos consultations en général.

Clôture et remerciements

La rencontre se termine par un rappel des prochaines étapes de la consultation publique sur le Projet de ville et un rappel de participer aux futures étapes et à la circulation de l'information dans leurs réseaux respectifs. L'animateur remercie tous ceux qui ont participé au groupe de discussion.

ANNEXE 2

RENCONTRE DE PRÉCONSULTATION - DIMENSIONS SOCIALES ET LOGEMENT

3 février 2022

Présence

Atelier habitation Montréal	Rosie Cormier
Bâtir son quartier	Jean-François Gilker
Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ)	Gessica Gropp
Conseil des Montréalaises	Amélie Boudot
Conseil interculturel de Montréal	Juste Rajaonson
Direction régionale de santé publique de Montréal	Marie-Chantal Locas
Fédération de l'habitation coopérative du Québec (FHCQ)	Patrick Préville
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)	Chantal Desjardins
FRAPRU	Catherine Lussier
OCPM	Akos Verboczy
OCPM	Guy Grenier
OCPM	Joseph Tchinda Kenfo
OCPM	Marc-André Lapointe
Service de l'urbanisme et de mobilité, Ville de Montréal	Pauline Lambton, observatrice

Accueil et présentation de l'activité

L'animateur invite le groupe à se présenter lors d'un tour de table. Il présente le rôle de l'OCPM et le contexte de cette rencontre, ses objectifs et son déroulement.

L'objectif de ce groupe de discussion est d'entendre les attentes des différents groupes avant le lancement officiel de la démarche de consultation du Projet de ville par l'OCPM. Il s'agit aussi d'examiner le rôle que les groupes et organisations, en tant que têtes de réseaux, sont susceptibles de jouer dans le processus afin de garantir non seulement l'accessibilité et l'inclusion du processus, mais aussi une couverture optimale et complète des enjeux soulevés par le projet.

La rencontre est orientée selon la thématique : dimensions sociales et logement.

Discussion générale

Projet de ville : observations générales et appréciation

- Les préoccupations globales des groupes invités sont incluses dans le Projet de ville, mais comment faire pour que ça se réalise, que ça ne reste pas des vœux pieux?

Projet de ville : corrections et ajouts

- Le Projet de ville est inspirant, mais le logement est abordé à la page 130 seulement. Pour qui fait-on la ville? Est-ce que ce PUM sera conçu uniquement pour les ménages qui auront les moyens de vivre à Montréal? La vision en matière de logement est idéalisée.
- Inclure les populations vulnérables au Projet de ville, notamment tous les types de ménages à faible revenu.
- Il est question de « diversité de logements » dans le Projet de ville. C'est trop vague et cela ne semble pas prendre en compte la crise du logement actuelle qui frappe les personnes à faible et moyen revenus, avec ses impacts sur la distance des ménages par rapport à leur lieu d'emploi, ni l'augmentation de l'itinérance.
- Le Projet de ville ne fait pas référence aux différents systèmes d'oppression, ex. règlements, lois, programmes, qui créent des inégalités sociales. Il faut les reconnaître pour les déconstruire.
- Les inégalités de genre n'apparaissent pas vraiment dans le Projet de ville. L'ADS+ devrait être transversale à toutes les questions : logement, économie, environnement, etc.

Inégalités

- De logement :
 - Considérer que beaucoup de couples sont séparés, ce qui complexifie le quotidien, réduit le pouvoir d'achat et fragilise la présence des familles à Montréal.
 - Deux enfants qui, en grandissant, seront forcés de dormir dans la même chambre, c'est inacceptable.
 - La Ville doit faire preuve de plus de leadership quant au logement et ne pas le penser de façon isolée, mais comme l'ingrédient d'une solution globale.
- Sociales :
 - En 2050, 40 % de la population montréalaise appartiendra aux minorités visibles; il faut anticiper cela.
 - Le mot « réfugié » revient une seule fois. En 2050, il y aura aussi beaucoup de réfugiés climatiques.
 - Que tout le monde ait accès à la ville, à l'emploi, au transport collectif, à la sécurité urbaine.
 - En ADS+, il y a des nuances importantes à faire au sein de chaque catégorie : ex. femmes âgées, femmes issues de minorités visibles, filles, etc.

- Penser la résilience aux changements climatiques avec des lunettes genrées, car les femmes y sont plus vulnérables que les hommes.
- Quelle est la pertinence d'une ville « intelligente » au regard des inégalités sociales?
- Les solutions aux inégalités sociales sont multiples. Celles-ci doivent apparaître à chaque niveau de planification du Projet de ville.
- Cela implique de consolider le milieu communautaire et de rendre la participation citoyenne plus équitable.
- Le rôle du PUM est de s'assurer que les territoires, aux différentes échelles, facilitent les mesures prévues dans les autres plans en matière d'équité, de solidarité et d'inclusion.

Planification territoriale à long terme

- Les solutions à court terme, si elles sont pérennes, deviennent des solutions à long terme.
- Le PUM étant échelonné sur 30 ans, il faut des objectifs ambitieux et mettre en phase ce développement sur plusieurs décennies.
- Planifier la Ville en fonction des changements climatiques.
- Définir une vision globale, car beaucoup de projets se décident à la pièce.
- Établir un diagnostic clair des problèmes, cartographier les espaces à développer, fixer des cibles pour répondre aux besoins constatés (ex. chiffrer le nombre de logements sociaux souhaités), puis se donner les moyens de les atteindre : des moyens financiers, des programmes solides et pérennes, et occuper les espaces à requalifier comme les propriétés excédentaires.
- La Ville a les moyens d'appuyer ces diagnostics sur les données probantes. On a un Laboratoire d'innovation urbaine et les données ouvertes¹, il faut les mettre à profit.
- Des secteurs industriels deviendront disponibles dans les décennies à venir. Le planifier tout de suite pour éviter d'être à la remorque des marchés.
- Dépasser les PPU, qui se concentrent sur les hauteurs, densités, fonctions, et faire plutôt des PDUES, pour prévoir les commerces, emplois, programmes, etc., en fonction des besoins spécifiques des zones à développer.

Mixité sociale et quartiers

- La mixité sociale est importante; il faut éviter les ghettos. Le Projet de ville l'aborde de façon superficielle.
- Le concept de ville en 15 minutes est pertinent, mais les personnes vulnérables doivent avoir un emploi à proximité.
- Les zones à développer sont souvent à proximité d'aires industrielles, donc il faut les développer en combinant logement social, transports actifs conviviaux et emplois.
- Les logements construits près des transports doivent s'adresser aux ménages qui en ont besoin, ex. ceux qui travaillent plus loin. Il faut que ces pôles de transport mènent vers les

¹ <https://donnees.montreal.ca/>

secteurs d'emplois actuellement peu desservis, ex. industriels. Est-il vraiment pertinent d'amener les gens vers le centre-ville s'ils travaillent dans ces secteurs?

- Faire attention à la proximité de certains usages (ex. industriel, transport lourd) avec des usages « sensibles » tels écoles, parcs, logements.
- Actuellement, la planification des espaces publics et la requalification des bâtiments excédentaires nous échappent. Ces projets doivent être conçus pour le bien de tous.
- Prévoir l'adaptation des espaces selon les saisons.
- Dans certains quartiers qui ne sont pas des déserts alimentaires (ex. Plateau Mont-Royal), l'embourgeoisement rend les aliments trop chers pour les ménages vulnérables.
- Dans certains secteurs, les équipements et services disponibles ne conviennent pas à la population qui y réside, ex. les personnes âgées. Les secteurs embourgeoisés et les secteurs qui accueillent les populations délogées doivent se concerter pour mieux s'adapter à ces bouleversements.
- Les organismes communautaires vivent aussi une crise des loyers. La reprise des locaux qu'ils occupaient par les commissions scolaires fragilise leur présence dans plusieurs secteurs.
- Tout comme il existe des ratios pour les sports et loisirs dans les arrondissements, il faudrait un ratio pour la présence d'organismes communautaires.

Financement

- Ça prend du financement et, en ce moment, le gouvernement du Québec n'est pas au rendez-vous; les programmes continuent de se détériorer.
- À qui appartient la ville? Les promoteurs disposent de financement important pour développer des projets rapidement, mais le marché a démontré qu'ils ne répondent pas aux besoins. Il faut donc encadrer les promoteurs et développer les réserves foncières pour le logement social qui se construira dans 15-30 ans.
- Au niveau municipal, il y a beaucoup de gestes qui ne coûtent pas d'argent, ex. droit de préemption, et qui permettraient d'éviter des délais. On sent que les services de la Ville travaillent en silo, qu'il y a un manque de communication. Il faut adapter la réglementation pour favoriser la création de logements sociaux.
- La fiscalité des municipalités cause une spirale de développement résidentiel et ça devient parfois difficile de contrôler le développement de secteurs. Ex. il est avantageux financièrement pour une municipalité d'autoriser l'implantation de condos plutôt que d'entreprises.

Enjeux pour la consultation à venir

- Il faudra être imaginatif pour consulter les populations vulnérables et ne pas se limiter aux organisations.
- C'est seulement si on réussit à obtenir les points de vue de tout le monde, les personnes marginalisées et toutes les femmes, que le futur PUM sera représentatif.
- Faire des consultations sur des thèmes spécifiques : ex. inégalités sociales.
- Bien expliquer le PUM aux gens et quel en sera l'impact dans leur vie.

- Que la commission, les analystes, etc., reçoivent la formation nécessaire pour tout analyser avec des lunettes ADS+.
- Mettre à profit l'aptitude à rassembler des groupes communautaires qui disposent également de modèles de consultation.
- Faire des tournées mobiles. Être présent dans le réseau de la STM.
- Codes QR : ne pas surestimer la possession de téléphones intelligents chez les gens.

Clôture et remerciements

La rencontre se termine par un rappel des prochaines étapes de la consultation publique sur le Projet de ville et un rappel de participer aux futures étapes et à la circulation de l'information dans leurs réseaux respectifs. L'animateur remercie tous ceux qui ont participé au groupe de discussion.

ANNEXE 3

RENCONTRE DE PRÉCONSULTATION - MOBILITÉ

8 février 2022

Présence

Agence de la mobilité durable	Mathieu Séguin
Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)	Nesrine Saci
Bixi-Montréal	M'Milo Aongya
CGD Métropolitains	Aline Berthe
Communauto	Marco Viviani
Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal	Vincent Dussault
Société de transport de Montréal (STM)	Éric Lyrette
Vélo Québec	Louis Lalonde
OCPM	Akos Verboczy
OCPM	Guy Grenier
OCPM	Émilie-Jade Bigelow
OCPM	Joseph Tchinda Kenfo
Service de l'urbanisme et de mobilité, Ville de Montréal	Pauline Lambton, observatrice

Accueil et présentation de l'activité

L'animateur invite le groupe à se présenter lors d'un tour de table. Il présente le rôle de l'OCPM et le contexte de cette rencontre, ses objectifs et son déroulement.

L'objectif de ce groupe de discussion est d'entendre les attentes des différents groupes avant le lancement officiel de la démarche de consultation du Projet de ville par l'OCPM. Il s'agit aussi d'examiner le rôle que les groupes et organisations, en tant que têtes de réseaux, sont susceptibles de jouer dans le processus afin de garantir non seulement l'accessibilité et l'inclusion du processus, mais aussi une couverture optimale et complète des enjeux soulevés par le projet.

La rencontre est orientée selon la thématique : mobilité

Discussion générale

Projet de ville : observations générales et appréciation

- Comme document de planification, le Projet de ville est important, voire fondamental.
- C'est un exercice souhaitable et attendu.
- La combinaison du Plan d'urbanisme et du Plan de transport en un seul document est souhaitable. Beaucoup de plans et de politiques existent actuellement; il est temps de réduire et donc de concentrer la démarche. Par contre, une mise en garde : s'assurer qu'au final on ne dilue pas les enjeux en voulant absolument faire un seul document.
- Le Projet de ville a de grandes ambitions, mais il faut être réaliste aussi.

Projet de ville : corrections et ajouts

- La question du stationnement semble évacuée du document. Il s'agit d'un élément essentiel, mais traité de manière plutôt marginale.
- La vision est centrée seulement sur la ville, alors que la mobilité concerne aussi les choix de déplacements vers l'extérieur. Il faut lier l'habitation et la mobilité et pas seulement à l'intérieur des limites de la ville.
- L'enjeu du partage de l'espace public entre les modes de transport n'est pas clairement adressé dans le Projet de ville. Il ne parle pas assez des autobus, alors que ça génère beaucoup de conflits. Il ne faut pas les retirer de l'équation. Il y a aussi un partage à faire entre les différents partenaires dans le domaine de la mobilité, pour que chaque service puisse croître dans le temps.
- Le document fait surtout état des barrières physiques, mais il serait tout aussi important de parler des barrières perçues.
- Le groupe exprime qu'il aurait voulu une volonté plus ferme sur certains éléments :
 - Intégration des modes durables
 - Aller chercher des populations qui sont captives du réseau actuel, surtout dans les arrondissements périphériques
 - Pousser plus loin la question de l'hivernalité
- Il existe un décalage entre l'expérience terrain et le portrait dans le Projet de ville. Le document nous projette comme si on pouvait agir de manière uniforme. Sur le terrain, c'est faux, car l'offre actuelle est disparate. Les actions devront être priorisées selon le territoire.
- Le Projet de ville effleure la majorité des enjeux; tout est là, un peu, mais ça reste en surface. Il faut prêter attention à ne pas édulcorer le document final.
- Le Projet de ville fait état que la part modale de l'automobile resterait stable jusqu'en 2036. Une hypothèse qui a frappé l'un des participants, puisque les acteurs en mobilité ont pourtant des objectifs et des plans sur la table; il y a de nouvelles infrastructures qui arriveront.

Planification territoriale à long terme

- D'emblée, on est en période de décroissance. Le Projet de ville semble estimer le contraire. À long terme, penser qu'on va croître, ça change beaucoup de choses en matière de planification.
- On vit des problèmes aujourd'hui qui ne sont pas abordés dans le document. Si on ne les considère pas, ils seront toujours là dans 2050. Toutefois, on estime qu'il ne faudrait pas que la situation actuelle particulière devienne un frein à un exercice de projection. Il serait plus facile, en ce moment, de se projeter à long terme et à moyen terme en raison de la situation spéciale liée à la pandémie.
- L'idée est d'avoir des étapes clés avant de se rendre à 2050. Prendre exemple sur des exercices de planification stratégique où on aurait l'idéal à atteindre en 2050, puis, sporadiquement, on met la vision et les données à jour pour s'ajuster. Le long terme ne devrait pas être un frein si on prévoit des moments clés pour réviser et cobâter les moyens au fur et à mesure.
- Il faudrait des mécanismes de suivi qui permettraient une révision ponctuelle des éléments. Prendre le pouls sur le terrain. Miser sur la pluralité des organisations sur le terrain qui pourraient contribuer au mécanisme de suivi. Cela ajouterait de l'agilité. Il faudrait également que ces étapes soient accompagnées de critères mesurables qui font référence à la vision et qui restent flexibles. Sinon, ça ne va pas se concrétiser, ça va rester sur les tablettes. Ces critères devraient tenir compte de la pluralité et de l'hétérogénéité des milieux de vie à Montréal.

Mobilité montréalaise et métropolitaine

- Le partage de l'espace public. Éviter la compétition entre transport actif et collectif, tout en incluant l'autobus et en diminuant la place du voiturage en solo.
- Voir les déplacements comme une chaîne; pour compétitionner contre la voiture en solo, il faut être efficace, convivial et sécuritaire. Mobilité intégrée, pouvoir être agile entre les modes pour changer les comportements.
- Augmenter l'offre pour accroître l'achalandage et les transferts modaux.
- Il faut savoir gérer le changement. Le Projet de ville contient de belles idées qui risquent de bloquer si on ne peut pas obtenir de consensus autour des changements nécessaires.
- Mieux définir le concept de carboneutralité et ce que la Ville souhaite atteindre de cette façon.
- Assurer l'intégration des partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre du PUM. Assurer un travail entre les partenaires et la Ville, mais aussi entre les partenaires.
- Comme Montréal fait partie de la région métropolitaine, les objectifs du PUM devraient s'inscrire dans une optique plus grande, car dès qu'on sort de l'île, les comportements en mobilité changent.

Moyens de transport et technologies

- Concernant les technologies : il faudrait éviter de tomber dans le piège de l'utopie technologique. Il est facile de se laisser rapidement exciter par de grandes technologies qui viendraient nous sauver. Si on regarde les déplacements en 1990, est-ce vraiment si différent aujourd'hui? On peut se poser la question. Instaurer des changements dans les comportements passerait davantage par les infrastructures et l'éducation.
- Pour que le PUM reste pertinent, à long terme, il faudrait qu'il mise sur les moyens de travailler avec les gens et moins dans les moyens techniques.
- Concernant l'électrification des transports, il faut être vigilant, car ce n'est pas un mode de transport, c'est un moyen de propulsion qui a peu d'impact sur les comportements des gens et sur l'aménagement du territoire. Un bus électrique c'est un bus, un embouteillage d'autos électriques, ça reste un embouteillage. C'est un objectif différent (sauf pour vélo électrique).
- Définition mode de transport vs mobilité.
 - Mobilité = humanisé, réalité multiple, le besoin est là, c'est là qu'il faut frapper.

Dimensions économiques de la mobilité

- Sortir de l'idée de croissance; il faut consolider l'existant.
- Présentement, on n'a pas les moyens de maintenir les services en cours. Il y a une déconnexion entre les ambitions et les ressources en place. Faire évoluer les modes de financement des transports publics. Le plan de 2008 n'a pas fonctionné, faute de moyens.
- Il faut modifier les règles du jeu en matière de financement, par exemple avec des mesures d'écofiscalité.
- Il faut faciliter les déplacements par des mesures qui touchent l'aménagement, mais aussi faciliter l'aspect financier de l'utilisateur.

Dimensions sociales de la mobilité

- Combattre les déficits de mobilité au niveau géographique, mais aussi au niveau des différents profils des utilisateurs : origine, genre, âge, etc., être souple pour inclure tout le monde le plus possible.
- Le changement de comportements doit s'accompagner de coercition et pas juste d'incitatifs. Par exemple, via la réglementation d'urbanisme. Le PUM devrait déjà prendre position sur les règlements qui vont voir le jour dans chacun des arrondissements.
- Une prise de position plus claire serait à prendre. On ne peut pas faire plaisir à tous les modes, de toute façon.
- Lien entre les enjeux de mobilité et de logement, ne pas les oublier.

- Concernant la résilience, il faut savoir bâtir un plan solide face aux éléments qu'on ne peut pas prévoir. Décrire et fixer les moyens pour arriver aux objectifs et que chaque quartier puisse avoir des déplacements fluides et humains. Ce n'est plus le temps de penser à de grandes infrastructures qui vont desservir de grandes populations. S'orienter vers des modes flexibles.

Enjeux pour la consultation à venir

- Il y a une lacune entre l'analyse de la situation actuelle dans le Projet de ville et la vision qui y est énoncée. En consultation, il pourrait y avoir le risque d'avoir une vision trop utopique, si le document n'est pas bien ficelé.
- Il ne faut pas être naïf et simplement dire « on va consulter », car ce n'est pas toute la réponse. On gagne à discuter des moyens d'interventions et de la direction à prendre, afin de pouvoir cheminer avec la population pour trouver de nouvelles solutions.
- La consultation pourrait être bénéfique, car elle pourrait permettre d'aller chercher une connaissance plus fine et plus large des besoins. Aller chercher de nouvelles données sur les « nouvelles » habitudes de transport, dans le contexte de pandémie, est essentiel pour planifier à long terme.
- La consultation pourrait également permettre d'aller chercher les groupes qui participent moins habituellement (automobilistes, les personnes moins bien desservies).
- Les nombreux moyens de mises en œuvre des anciens plans qui n'ont pas été réalisés pourraient créer un sentiment de frustration. Comment rassurer les gens qui s'impliquent pour leur faire savoir que leurs efforts serviront vraiment à la mise en œuvre d'un document et pas seulement à l'élaboration?
- Réfléchir au moyen d'intégrer dans la consultation des acteurs du domaine des technologies, pas nécessairement en mobilité. La technologie peut aider à travailler sur des problématiques à court terme (opérations), mais aussi sur des problèmes qui peuvent se régler à moyen terme (planification).

Clôture et remerciements

La rencontre se termine par un rappel des prochaines étapes de la consultation publique sur le Projet de ville et un rappel de participer aux futures étapes et à la circulation de l'information dans leurs réseaux respectifs. L'animateur remercie tous ceux qui ont participé au groupe de discussion.

ANNEXE 4

RENCONTRE DE PRÉCONSULTATION - ENVIRONNEMENT

10 février 2022

Présence

Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM)	Julien Voyer
Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU)	Catherine Lavoie
Coalition Climat Montréal	Karl Janelle
Coalition des amis du parc Jarry (CAP Jarry)	Michel Lafleur
Coalition verte	Louise Legault
Conseil régional de l'environnement de Montréal	Jeanne-Hélène Jugie
Équiterre	Marc-André Viau
Imagine Lachine-Est	Agathe Mertz
Justice climat Montréal	Leticia Gonzalez
Les Amis du Jardin botanique	Moreen Hayes
	Nancy Molano
	Evelyne Boissonneault
Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV)	Charles Mercier
OCPM	Akos Verboczy
OCPM	Guy Grenier
OCPM	Joseph Tchinda Kenfo
OCPM	Marc-André Lapointe
Service de l'urbanisme et de mobilité, Ville de Montréal	Pauline Lambton, observatrice

Accueil et présentation de l'activité

L'animateur invite le groupe à se présenter lors d'un tour de table. Il présente le rôle de l'OCPM et le contexte de cette rencontre, ses objectifs et son déroulement.

L'objectif de ce groupe de discussion est d'entendre les attentes des différents groupes avant le lancement officiel de la démarche de consultation du Projet de ville par l'OCPM. Il s'agit aussi d'examiner le rôle que les groupes et organisations, en tant que têtes de réseaux, sont susceptibles de jouer dans le processus afin de garantir non seulement l'accessibilité et l'inclusion du processus, mais aussi une couverture optimale et complète des enjeux soulevés par le projet.

La rencontre est orientée selon la thématique : environnement.

Projet de ville : observations générales et appréciation

- Une vision de grande ampleur qui arrive à temps.
- On apprécie la dimension holistique du plan; les thèmes sont interreliés.
 - L'articulation des inégalités sociales avec la transition écologique.
- Un cadre de référence :
 - Ce plan va servir de boussole, de cadre pour les différents outils de planification qui vont s'y référer, et pour les citoyens et organismes communautaires, qui pourront surveiller l'atteinte ou non des cibles.
- Les défis identifiés dans le Plan sont la partie la plus intéressante. Il faut les approfondir, les aborder de manière plus ambitieuse.

Projet de ville : corrections et ajouts

- Le caractère du projet est trop général et, du coup, peu inclusif :
 - Le plan pourrait s'appliquer à n'importe quelle ville. On ne sent pas la couleur montréalaise.
 - À Montréal, il y a de grandes distinctions entre les quartiers quant aux îlots de chaleur, aux déserts alimentaires, au niveau d'embourgeoisement et à l'éducation.
 - Les arrondissements ne sont pas à la même étape de la transition écologique.
 - La vision présentée dans le Plan est une vision d'embourgeoisement.
 - Si on ne mise pas sur le logement, on aura une ville plus belle, mais les résidents vont la quitter.
 - Quand on parle d'environnement, inclure la dimension sociale, l'idée que chacun a droit aux mêmes opportunités.
 - Travailler sur les inégalités structurelles. Des gens vulnérables sont plus pénalisés par les changements climatiques.
- Un manque de précisions :
 - Un besoin de mises en contexte : afin de contextualiser l'apport de projets comme le REM.
 - Des cibles à ajouter : pourquoi y a-t-il une cible de réduction des GES pour le domaine du bâtiment qui produit 20 % des GES au Québec, mais n'en a pas sur le transport qui en produit 40 %?
 - La vulgarisation : le Projet de ville n'est pas vulgarisé, on comprend difficilement certains termes ou propos. Par exemple, la carboneutralité, pourquoi est-ce important? Les accords internationaux qui la sous-tendent.
- Un manque d'ambition :
 - On repousse toujours les cibles, alors qu'on n'a pas atteint nos objectifs précédents.

- Le 10 % d'espaces protégés, c'était la cible pour 2020 (on est maintenant à 6,35 %) et là on le reporte à 2050. Donc c'est peut-être réaliste, mais ce n'est pas ambitieux.
 - Il ne faut pas hésiter à déranger les petites habitudes de chacun, car les incitatifs au changement sont clairement insuffisants.
 - Ça prend un courage politique qui dépasse ce qu'on voit en ce moment.
- Reconnaître les acquis :
 - Dans le premier Plan de Transport, on mentionnait la charte des piétons et on définissait la rue comme un espace social.
 - Inclure au Plan ce qui a été fait grâce au programme des rues piétonnes et partagées.
- Aller chercher des expériences étrangères, montrer l'exemplarité pour nous inspirer :
 - Lyon, Genève, Stockholm.
 - Les partenariats existants avec la Ville de Montréal, ex. avec Strasbourg depuis 2019.

Planification territoriale à long terme

- Les échelles de planification :
 - On parle de la ville, mais non de l'agglomération, de la CMM et des axes structurants. On ne peut pas faire la ville comme dans le Plan si on ne réfléchit pas l'ensemble.
 - L'environnement ne connaît pas les limites qu'on se fixe ni les responsabilités distinctes des différents paliers décisionnels.
- Définir un plan concret, des actions de mise en œuvre, des indicateurs de suivi et un cadre réglementaire correspondant.
- Établir des cibles et des moyens d'action pour chaque thème, selon les sous-secteurs géographiques, pour aider les citoyens à faire des propositions plus concrètes. Par exemple :
 - Qu'est-ce qu'il faut faire pour atteindre la carboneutralité?
 - À quel point la place de la voiture devrait-elle diminuer?
- Définir les étapes par ordre de priorité :
 - Sinon, on risque de se retrouver comme avec le Plan de transport de 2008 (le tramway n'a jamais été implanté).
 - Une planification à long terme réduit les aléas dus aux changements d'administration. La feuille de route demeure, car vouloir la modifier imposerait de passer par des processus formels.
- Réaliser une évaluation indépendante : la Ville a un commissaire au bruit ambiant, mais pas de commissaire à la transition écologique. Problème...
- Prévoir un cadre de collaboration fédéral-provincial.
 - Ils ont aussi des plans, des actions prioritaires, etc., et chacun est tributaire du travail des autres.

La crise climatique et la biodiversité

- La crise climatique, par l'effondrement de la biodiversité, est bien pire que ce qu'on en voit au quotidien.
- La carboneutralité n'est pas un choix, sinon on en paiera les conséquences.
- L'environnement est transversal à tous les aspects de la planification.
- Mettre plus l'accent sur la sobriété et les limites. La sobriété passe beaucoup par la convergence des forces et la mutualisation des outils.
- Ne pas croire que la technologie va résoudre nos problèmes.
- Améliorer l'accès à la nature :
 - À Montréal on a un espace extrêmement urbanisé, plus que partout ailleurs au Québec, et on n'a plus les moyens de perdre le moindre espace de verdure.
- Infrastructures environnementales :
 - Prioriser ex. les usines de biométhanisation, la gestion des eaux et des déchets.
 - On est en retard à ce niveau, car les gens ne veulent jamais avoir ça à côté de chez eux. Sensibiliser la population à ces projets de société.

Le logement

- Il est toujours aussi difficile de réaliser des projets de coops, de trouver des terrains pour les construire.

Le transport

- Des marchandises
 - Une partie de la congestion et des GES est due aux livraisons et commandes en ligne.
 - Une question de logistique : veiller à ce que les camions ne roulent pas à vide, vélo-cargos.
- Des personnes (et la densité)
 - Les TOD sont structurants. Pour qu'un quartier fonctionne bien, il faut de la verdure, mais surtout qu'il soit bien desservi.
 - La démotorisation et le repartage de la rue en faveur des transports actifs.
 - La densité en lien avec la santé.

Le financement

- L'écofiscalité peut aider à financer des interventions,
 - ex. le transport en commun coûte cher, mais développer les infrastructures routières a aussi un coût. On ne le voit pas, car ça se passe au niveau des impôts.
- L'écofiscalité va permettre d'influencer les choix
 - ex. consigne des cannettes, si on augmente la valeur, plus de gens voudront les rapporter.

Les infrastructures

- Infrastructures souterraines : avant de développer au-dessus, il faut être sûr qu'en dessous c'est solide. Or, il y a encore beaucoup de travaux souterrains prévus au cours des prochaines années.
- Les chantiers de construction : ils créent des embouteillages et augmentent les GES.

Enjeux pour la consultation à venir

- Mettre à profit la contribution citoyenne :
 - En s'inspirant de ce qu'on fait dans les ruelles vertes, mettre à profit la force citoyenne dans l'aménagement des espaces publics. On partage la responsabilité de l'atteinte des objectifs.
 - Faciliter le travail fait sur le terrain par les divers organismes qui sont souvent sous-financés.
- Diffuser l'information : permettre aux citoyens d'aller chercher davantage de données en ligne.

Clôture et remerciements

La rencontre se termine par un rappel des prochaines étapes de la consultation publique sur le Projet de ville et un rappel de participer aux futures étapes et à la circulation de l'information dans leurs réseaux respectifs. L'animateur remercie tous ceux qui ont participé au groupe de discussion.

ANNEXE 5

RENCONTRE DE PRÉCONSULTATION - AFFAIRES, TOURISME, ÉCONOMIE ET INTERNATIONALISATION

15 février 2022

Présence

Association des sociétés de développement commercial de Montréal	Billy Walsh
Cargo M	Mathieu Charbonneau
Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSIM)	Anyle Coté
Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Montréal-Nord	Jean-François Gosselin
Jeune chambre de commerce de Montréal	Cécile Martin
L'Institut de développement urbain (IDU)	Carl Cloutier
Société de développement commercial (SDC) Montréal Centre-Ville	Glenn Castanheira
PME MTL Centre-Ville	Nicolas Roy
	Amandine Leclerc
PME MTL Grand Sud-Ouest	Stephane Fallecker
PME MTL Ouest-de-l'île	Nathalie Robitaille
Port de Montréal	Benoit Viens
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain inc.	Catalin Petcu
OCPM	Akos Verboczy
OCPM	Émilie-Jade Bigelow
OCPM	Guy Grenier
OCPM	Joseph Tchinda Kenfo
OCPM	Katerina Tzotzi
Service de l'urbanisme et de mobilité, Ville de Montréal	Pauline Lambton, observatrice

Accueil et présentation de l'activité

L'animateur invite le groupe à se présenter lors d'un tour de table. Il présente le rôle de l'OCPM et le contexte de cette rencontre, ses objectifs et son déroulement.

L'objectif de ce groupe de discussion est d'entendre les attentes des différents groupes avant le lancement officiel de la démarche de consultation du Projet de ville par l'OCPM. Il s'agit aussi d'examiner le rôle que les groupes et organisations, en tant que têtes de réseaux, sont susceptibles de jouer dans le processus afin de garantir non seulement l'accessibilité et l'inclusion du processus, mais aussi une couverture optimale et complète des enjeux soulevés par le projet.

La rencontre est orientée selon la thématique : affaires, tourisme, économie et internationalisation.

Discussion générale

Projet de ville : observations générales et appréciation

- C'est rafraîchissant comme vision de (re)mettre l'humain au cœur des décisions. C'est l'acteur principal du développement et le mettre au centre, c'est une façon très efficace d'atteindre, de manière transversale, les objectifs qui seront fixés. Il faut plaire à l'humain pour rivaliser avec les autres centres économiques (banlieues et autres métropoles).
- Le Projet de ville est « touffu », il contient beaucoup de choses et les horizons sont vastes.
- De manière générale, le Projet de ville est un beau travail, il est bien structuré, la vision est claire et surtout, il est ambitieux. La vision du Projet de ville est utopique « souhaitons-nous-le ».
- Le Projet de ville est décrit comme étant un canevas, une trame de fond des réflexions. Il doit y avoir une certaine adhésion des gens pour qu'il se concrétise en un PUM intéressant.
- Certains thèmes du Projet de ville sont très appréciés : accès au transport collectif pour accéder aux pôles d'emploi-accessibilité et verdissement des quartiers industriels-verdissement des espaces publics pour améliorer la vie de quartier, puisque cela peut être intéressant pour les employés en télétravail.

Projet de ville : corrections et ajouts

- Les enjeux et les défis en matière d'économie semblent être mis au second rang relativement aux thèmes de l'environnement.
- Concernant la gouvernance, les moyens concrets de mises en œuvre pour y arriver sont absents du document Projet de ville. Il faudrait parler de suivi et de monitoring, d'établir des indicateurs et cibles, ou encore de prévoir des post-mortem.
- Concernant la vision du commerce. Le Projet de ville sous-estime la transformation actuelle du commerce de détail. Cela transformerait la ville de façon majeure (trame commerciale, offre de services, transport, fiscalité, socialisation) au détriment du commerce artériel; cela pourrait dépasser les frontières du commerce en ville. Les préoccupations quant à cet enjeu sont absentes.

- Une participante souligne que les enjeux de mobilité crient pour l'ouest de l'île.
- Certains éléments semblent manquants du Projet de ville pour l'instant et ils seraient à considérer :
 - Le transport de marchandises et les livraisons urbaines sont présents, mais de manière trop succincte, alors que c'est un enjeu de taille. Il est plutôt traité à l'intérieur d'autres sujets, par exemple la mobilité.
 - Il faut des endroits pour le transport et les espaces nécessaires pour la mobilité, mais aussi pour toutes les activités connexes, par exemple l'entreposage.
 - Les principes de mixité verticale (superposition des fonctions en hauteur). Les infrastructures multi-usages.
 - Les entreprises d'économie sociale qui ont pourtant des liens avec plusieurs autres secteurs d'activités (commerces, logement, alimentation, réduction des matières, etc.) Elles sont des vecteurs essentiels pour le développement d'une économie sociale, écologique et inclusive.

Affaires, tourisme, économie et internationalisation

- Les mots-clés suivants reviennent souvent lors de la discussion : inclusion sociale et économique, équité, marginalisation, ségrégation, sécurité, accès aux transports.
- Concept intéressant à mieux développer : la ville empathique (envers les aînés, envers les populations vulnérables).
- Enjeu soulevé : les périphéries vs le centre
 - Les besoins sont différents. Les réalités sont différentes.
- Repenser l'attractivité du territoire avec les nouvelles habitudes de travail.
- La concertation entre les acteurs. Encourager le développement de liens entre les arrondissements, sans nécessairement passer par la ville-centre.
- Enjeu de l'immigration lié aux enjeux de main-d'œuvre.
- Penser à améliorer le temps de déplacement des employés, car c'est impossible d'assurer une compétitivité économique si on n'a pas les services de mobilité qui suivent, intermodalité. Idem pour l'habitation. Meilleure qualité de vie pour attirer les talents et la main-d'œuvre.

Planification territoriale à long terme

- Les acteurs à l'extérieur du territoire de Montréal (gouvernement, CMM, etc.) ont tendance à faire des modèles standardisés, alors que la planification à l'échelle municipale demande des interventions différenciées. Les paliers de décisions en urbanisme doivent aussi s'adapter aux paliers inférieurs.
- Le long terme, ce n'est pas simple comme question.
- Ça sera un véritable défi que de se projeter en 2050, alors que le contexte actuel comporte beaucoup d'incertitude, surtout considérant que dans le domaine économie et

entrepreneuriat, les acteurs le pensent à court terme présentement. La prospective ,c'est intéressant, mais il faut faire attention de ne pas regarder trop loin. Le Projet de ville nous invite à nous projeter dans 30 ans, alors que le secteur a de la difficulté à faire des prévisions pour 6 mois. Il est même presque impossible dans le secteur de prévoir sur 30 ans.

- C'est essentiel d'avoir une vision à long terme. Par exemple, il faudra déjà penser où mettre les usages de transports de marchandise et d'entreposage, car leurs cohabitations avec des milieux résidentiels qui se construisent peuvent mener à des problèmes d'acceptabilité sociale. Il vaudrait mieux le savoir d'avance dans ce cas.
- C'est important de faire une telle planification de manière concertée, par exemple, de voir tous les types de transports de manière intégrée.
- À long terme, ce qui sera important sera l'exécution du PUM afin de s'assurer d'avoir des résultats tangibles à la fin des discussions.
- Il serait intéressant de prévoir des vitrines pour faire la démonstration de technologies qui pourraient être intéressantes pour la Ville. Cela permettrait de montrer ce qui fonctionne (zone d'essai, laboratoire urbain).
- Dans une vision à long terme, il faut des indicateurs qui sont flexibles et qui évoluent.
- Il faudrait que les prochains documents de planification établissent les bons coups déjà réalisés par la Ville. Qu'est-ce qui est déjà engagé et qui mériterait d'être connu?
- L'urbanisme n'est pas une science, c'est un art. Comment peut-on s'aider, pas juste regarder ce qui ne marche pas présentement.

Environnement et transition écologique

- Une participante a salué le traitement de la transition écologique dans le Projet de ville, mais tient à rappeler que la transition socioécologique serait plus à propos et devrait ainsi être abordée. Il faudrait trouver l'équilibre entre les deux volets pour réaliser cette transition.

Identité

- Montréal est une métropole économique. La PUM pourrait servir à mieux se positionner par rapport aux autres pôles économiques qui se développent en banlieue et ailleurs au pays, voire dans le monde.
- L'échelle montréalaise est absente du document (en référence à la p. 65 du Projet de ville). Elle a des particularités qui lui sont propres relativement à d'autres villes, notamment par les pouvoirs que lui confère sa Charte.
- L'espace international n'est pas abordé dans le Projet de ville actuel. Montréal est présentée comme la métropole du Québec, mais Montréal c'est aussi une métropole importante à l'international.

Mise en œuvre du PUM

- Concernant les moyens concrets de réaliser la vision du Projet de ville : il manquerait un diagnostic clair des enjeux et des défis afin de pouvoir identifier de manière plus précise les leviers nécessaires pour mettre en place des solutions. Ces leviers peuvent être des leviers urbanistiques, des leviers d'aménagement, ou encore des leviers administratifs. Par contre, on ne les retrouverait pas clairement dans le Projet de ville.
 - Par exemple, concernant l'occupation du sol, comment maximise-t-on l'espace globalement et par quartier? Dans un contexte de rareté foncière, les leviers sont plus difficiles. La densité est plus ou moins abordée dans le document.
 - Les formes d'aide sur lesquelles miser pour soutenir les ménages est un enjeu réel si on veut atteindre des cibles d'inclusion, mais ça reste en surface dans le Projet de ville.
 - Il y a plusieurs sites en requalification, mais ils ne sont pas clairement identifiés. Ouvrir la discussion là-dessus serait intéressant. Où sont les grands secteurs/zones à travailler?
- Il faut des données précises pour justifier les interventions qu'on va faire. Quantifier les impacts. Est-ce qu'on a les moyens de nos ambitions? Montrer que c'est réaliste?

Enjeux pour la consultation à venir

- C'est plus difficile de se structurer dans certains milieux. Combiné à des enjeux de disponibilité, il peut être difficile de travailler des documents et déposer une opinion.
- Le Projet de ville est un document long et complexe à lire quand on ne connaît pas le jargon administratif et urbanistique. Cela ne veut pas dire que les gens ne voudront pas s'exprimer ou qu'ils n'auront rien à dire sur leur ville.
- La consultation est majeure. Il faudrait s'assurer d'adapter le processus avec les outils numériques pour la rendre aussi légitime et accessible que si elle était en présentiel.
- Pour certains groupes, il peut être difficile de s'exprimer sur des sujets, alors que nos priorités sont ancrées dans le quotidien (famille, travail, besoins financiers, santé, etc.).

Clôture et remerciements

La rencontre se termine par un rappel des prochaines étapes de la consultation publique sur le Projet de ville et un rappel de participer aux futures étapes et à la circulation de l'information dans leurs réseaux respectifs. L'animateur remercie tous ceux qui ont participé au groupe de discussion.

ANNEXE 6

RENCONTRE DE PRÉCONSULTATION - INSTITUTIONS ACADÉMIQUES

17 février 2022

Présence

Cégep Gérald-Godin	Serge Tessier
	Katie Roy-de Michele
Centre de services scolaire de Montréal	Maxime Gagnon
	Marie Paré
Collège Dawson	Diane Gauvin
École de Technologie Supérieure (ETS)	Patrice Catoir
HEC Montréal	François Couillard
	Jean-Michel Champagne
	Johanne Turbide
INRS	Marie-Soleil Cloutier
Polytechnique Montréal	Philippe Allard
Regroupement des Cégeps de Montréal	Jean-François Roulier
Université de Montréal	Juan Torres
Université McGill	Sophie Bolduc
UQAM	Céline Séguin
OCPM	Akos Verboczy
OCPM	Émilie-Jade Bigelow
OCPM	Guy Grenier
OCPM	Joseph Tchinda Kenfo
OCPM	Katerina Tzotzi
Service de l'urbanisme et de mobilité, Ville de Montréal	Pauline Lambton, observatrice

Accueil et présentation de l'activité

L'animateur invite le groupe à se présenter lors d'un tour de table. Il présente le rôle de l'OCPM et le contexte de cette rencontre, ses objectifs et son déroulement.

L'objectif de ce groupe de discussion est d'entendre les attentes des différents groupes avant le lancement officiel de la démarche de consultation du Projet de Ville par l'OCPM. Il s'agit aussi d'examiner le rôle que les groupes et organisations, en tant que têtes de réseaux, sont susceptibles de jouer dans le processus afin de garantir non seulement l'accessibilité et l'inclusion du processus, mais aussi une couverture optimale et complète des enjeux soulevés par le projet.

La rencontre est orientée selon la thématique : institutions académiques.

Discussion générale

Projet de ville : observations générales et appréciation

- Le Projet de ville met le doigt sur plusieurs enjeux.
- C'est un long document, mais il est intéressant et il est bien structuré. C'est une vaste proposition pour un projet de transition écologique et sociale. Les thèmes appréciés sont : verdissement, mobilité, économie circulaire, accessibilité, piste cyclable, logement. Le diagnostic est intéressant et suit des enjeux connus dans le monde universitaire relativement à la ville.
- Les participants apprécient de traiter le Plan d'urbanisme et la mobilité ensemble, dans un même document commun.
- Le fait de diviser en trois échelles (bâtiment, quartier et métropole) ça donne une prise pour les enjeux.

Projet de ville : corrections et ajouts

- Les liens entre les quartiers et entre les arrondissements mériteraient d'être mieux définis. Le Projet de ville passe vite à la métropole.
- L'élément absent du Projet de ville est le caractère universitaire de la ville de Montréal. Cela semble être un consensus chez les participants. On peut se vanter, avec raison, d'être une grande ville universitaire nationale et internationale, mais à l'échelle de la métropole, dans le Projet de ville, ce n'est pas dit.
 - Le caractère universitaire, ce n'est pas anodin. Ça détermine plein d'autres aspects dans le développement et l'aménagement de la ville.
 - Dans le prochain PUM, il ne faudra pas juste le dire; il faudra aussi l'incarner. C'est essentiel pour accrocher les étudiants, développer un sentiment d'appartenance envers la ville, mais aussi un sentiment d'inclusion.
 - Attractivité et rayonnement : les étudiants étrangers qui repartent restent tout de même avec une impression de Montréal.
- La réconciliation avec les Premières Nations manque dans le document.

Planification territoriale à long terme

- Le Projet de ville est étoffé.
- Une participante soulève une préoccupation quant aux gens qui ne viennent pas habituellement en consultation : les enfants et les personnes âgées.
- C'est une grande idée noble que d'avoir un plan à long terme et d'être aussi ambitieux. Il faut toutefois rechercher un équilibre entre l'atteinte des objectifs et leur mise en œuvre dans le temps.

- Le caractère universitaire de Montréal permettra d'aller chercher une participation intéressante de la communauté étudiante. Il faudra penser aux gens qui sont ici pour la période de leur étude et qui ne se sentent peut-être pas interpellés directement par une planification à long terme. Il faut se poser la question : de quelles façons interpellier ceux qui sont ici pour une période courte?
- Il semble y avoir un vif intérêt des établissements pour la consultation.
- Les universités sont en compétition avec les universités d'autres villes. Il faudrait penser à aller voir les acteurs étrangers, les expertises extérieures, quelles sont leurs bonnes pratiques?
- Ne pas se fermer les yeux, le centre-ville ne redeviendra pas comme avant. Il faut aller de l'avant différemment.
- Arrimer long et court terme : prioriser. C'est facile être ambitieux pour 2050.
- Mettre en place de grands changements en mettant le citoyen au cœur pour qu'ils suivent. Bottom-up, pour être capable d'instaurer des changements systémiques. Des initiatives porteuses de changements.
- Manque dans le PDV : Les entreprises pourraient être mieux intégrées dans le développement des projets. Leur présence manque dans l'équation.
- Production vs résultats : des initiatives à court, moyen et long termes mènent à un résultat à long terme. Il y a tellement d'indicateurs possibles pour atteindre les objectifs du Plan, il faut les connaître.

Mobilité

- Réfléchir à l'échelle de la métropole. Il y a des pôles à l'extérieur de l'île. Il faudrait peut-être sortir des (*patterns*) se rendre au centre-ville le matin et repartir le soir. Avoir un centre-ville unidirectionnel n'est peut-être pas le modèle à suivre.
- Réfléchir au retour en présentiel :
 - Depuis le début de la pandémie, plusieurs personnes ont quitté Montréal.
 - Le Projet de ville donne l'impression que Montréal vit en vase clos, et non en interdépendance avec sa région.
 - La tendance du télé-études est plus présente, même si les institutions favorisent des apprentissages en présentiel le plus possible. Il faut aussi penser qu'il y a des gens qui fréquentent les établissements d'études à tout moment de la vie.
 - Les étudiants ont besoin d'être sur place. Mais pour la clientèle adulte, c'est une tendance différente.
 - Tendance qui apporte des changements dans l'occupation de l'espace : par exemple s'installer dans un café pour participer à une activité en ligne puis aller sur le campus pour une activité en présentielle.
 - Tout cela va nécessiter la création de nouveaux espaces.

Vie de campus

- Un campus, c'est un quartier. Les gens y vivent, les gens y travaillent et parfois les gens y voyagent. Il faut rendre ces milieux de vie les plus confortables, attractifs et conviviaux possibles. Il faut qu'il y ait une plus-value de venir sur un campus à Montréal.
 - Les institutions reçoivent des colloques, des conférences, etc.
 - Les campus contribuent à la Montréalité.
 - Penser aux étudiants, mais aussi à tout le personnel. Être en mesure d'attirer les chercheurs et les employés.
- Vie de quartier avec une attention particulière à la démographie de chaque quartier. Vie différente, réalité différente.

Logement et logements étudiants

- Encourager des organismes comme UTILE (Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant).
- Encourager les partenariats entre les institutions pour favoriser l'implantation de résidences étudiantes.
- Il devient difficile, voire impossible, qu'une institution développe seule des logements pour ses étudiants. Les coûts sont trop élevés (acquisition de terrain et coûts de construction).
- Concernant le logement de manière générale, sous un angle post-études :
 - Améliorer la qualité des logements pour que les étudiants restent et fondent une famille à Montréal après leurs études. Présentement c'est un luxe de le faire.
 - C'est présentement un angle mort.

Patrimoine

- Institutions qui sont propriétaires de tels bâtiments, mais il leur est difficile d'avoir des coups de pouce pour faire des projets, contraintes monétaires et réglementaires importantes.
- Sous-financement des institutions scolaires. C'est difficile de payer les projets, surcoûts des bâtiments patrimoniaux.
- Innovation, implication des universités et des cégeps dans la concrétisation de la vision du prochain PUM. Considérer les institutions comme de véritables parties prenantes.

Clôture et remerciements

La rencontre se termine par un rappel des prochaines étapes de la consultation publique sur le Projet de Ville et un rappel de participer aux futures étapes et à la circulation de l'information dans leurs réseaux respectifs. L'animateur remercie tous ceux qui ont participé au groupe de discussion.

ANNEXE 7

RENCONTRE DE PRÉCONSULTATION – SANTÉ PUBLIQUE

5 avril 2022

Présence

CIUSSS du Nord de l'île de Montréal	Mathilde Gagnon-Naud
CIUSSS de l'Est de l'île de Montréal	Angela Mancini
Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles	Stéphane Defoy
Direction régionale de santé publique	Oumar Bayo Martine Laurin
OCPM	Akos Verboczy
OCPM	Marc-André Lapointe
OCPM	Guy Grenier
OCPM	Joseph Tchinda Kenfo

Accueil et présentation de l'activité

L'animateur invite le groupe à se présenter lors d'un tour de table. Il présente le rôle de l'OCPM et le contexte de cette rencontre, ses objectifs et son déroulement.

L'objectif de ce groupe de discussion est d'entendre les attentes des différents groupes avant le lancement officiel de la démarche de consultation du Projet de Ville par l'OCPM. Il s'agit aussi d'examiner le rôle que les groupes et organisations, en tant que têtes de réseaux, sont susceptibles de jouer dans le processus afin de garantir non seulement l'accessibilité et l'inclusion du processus, mais aussi une couverture optimale et complète des enjeux soulevés par le projet.

La rencontre est orientée selon la thématique : Santé publique.

Discussion générale

Projet de ville : observations générales et appréciation

- Le fait que le Projet de ville propose une vision sur plusieurs années est important. Planifier à long terme est important en santé publique et cette projection nous permet de voir si les organismes et la Ville sont sur la même longueur d'onde.
- En même temps, faire des projections dans le réseau de la santé demeure très téméraire, comme en témoignent les refontes, d'abord de CLSC à CSSS, puis de CSSS à CIUSSS.
- Concilier urbanisme et mobilité au sein du même plan est pertinent.
- La notion de résilience est importante.

Projet de ville : corrections et ajouts

- Le Projet de ville expose clairement sa vision, par exemple concernant la possession d'automobiles et le logement, mais y a-t-il des mécanismes de suivis prévus? De quelle façon les plans seront-ils mis à jour?
- Tenir compte de la grande complexité des moyens de mise en œuvre.

Besoins spécifiques des quartiers

- Le futur PUM doit être large, tout en tenant compte des besoins et des particularités des différents secteurs. Par exemple, il existe de grandes différences entre Rivière-des-Prairies et Hochelaga-Maisonneuve.
- Particularités de Montréal-Nord et de Cartierville :
 - À Montréal-Nord l'enjeu des transports est majeur.
 - Le service de transport en commun pose des difficultés
 - Il y a peu de liens cyclables sécuritaires, besoins de nouvelles stations BIXI, car pas de station de métro à proximité.
 - On y trouve des secteurs défavorisés où vivent en forte proportion des familles immigrantes.
 - Les espaces verts manquent et l'accès est difficile notamment pour les personnes avec limitations physiques.
- Voir le transport, la mobilité des aînés, comme une manière de développer un milieu de vie.

Importance des enjeux à court terme

On énonce plusieurs enjeux à court terme, qu'il convient d'aborder en fonction des bénéfices ou des répercussions sur la santé des individus. Par exemple :

- La circulation de transit est un enjeu majeur : est-ce que le REM va permettre de la réduire?
- L'accès à des plans d'eau : ex. La reconfiguration de l'autoroute Bonaventure va-t-elle redonner aux citoyens l'accès aux berges?
- Le logement est un enjeu majeur de santé publique.
- Les services publics : dans plusieurs secteurs, les infrastructures de santé sont en si piètre état qu'on n'arrive pas à les adapter aux besoins de la transition écologique.
- Les organismes communautaires sont dans des locaux vétustes, ou menacés d'éviction dans un contexte d'embourgeoisement.

Arrimage des échelles de planification

- Il importe d'arrimer la planification à grande échelle à celle des quartiers. Par exemple, les CIUSSS. On a des plans de développement durable, des objectifs de sécurité alimentaire. La Ville dans son rôle de « parapluie » doit tenir compte de ces réalités de terrain et des orientations locales.

- Préoccupation : La consultation publique et la planification inscrite au Plan d'urbanisme et de mobilité seront-elles liées aux démarches déjà réalisées, par exemple dans le secteur Bridge-Bonaventure?

Enjeu de participation à la consultation

- Il est important que les citoyens se sentent écoutés et qu'ils prennent vraiment part à la consultation.

Clôture et remerciements

La rencontre se termine par un rappel des prochaines étapes de la consultation publique sur le Projet de Ville et un rappel de participer aux futures étapes et à la circulation de l'information dans leurs réseaux respectifs. L'animateur remercie tous ceux qui ont participé au groupe de discussion.